



Dans le cadre de son projet d'établissement, l'école de musique de Solaure (école conventionnée C.R.R Massenet, St Etienne) recrute pour la rentrée scolaire 2021-2022 :

## **Un-e professeur-e de flûte traversière**

- Enseignement de la flûte traversière en cours individuels et semi-collectifs.
- Connaissance du répertoire de la flûte traversière, des styles et techniques de jeu qui y sont rattachés.
- Utilisation des outils numériques dans le cadre de l'école de musique connectée et notamment du parcours cyber'orchestra en apprentissage mixte\*
- Ouverture souhaitée aux musiques actuelles et éventuellement à d'autres esthétiques.
- Préparation des élèves aux examens de fin de cycle dans le cadre du cursus diplômant
- Compétences en pédagogie de groupe et en création/improvisation.
- Esprit d'initiative et capacité au travail d'équipe.
- Réalisation de projets pédagogiques transversaux dans le cadre de l'école de musique connectée et de l'animation du quartier.
- Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et à la réflexion pédagogique qui y est associée.

Un aperçu du projet d'établissement, des activités de l'école et du projet de l'école de musique connectée est disponible sur les sites :

[www.solaure-musique.fr](http://www.solaure-musique.fr).

<http://ecoledemusiqueconnectee.fr>

**Diplôme d'Etat et/ou expérience significative dans le domaine de l'enseignement de la flûte traversière souhaité(s).**

Poste en CDI, rémunération selon les conditions de la convention collective de l'animation ECLAT.

Disponibilité obligatoire : mardi. Il y avait 4h de cours (dont une heure de pratique collective) sur 2020-2021, le nombre pourra être revu en fonction des inscriptions.

**Envoyer C.V. et lettre de motivation dès que possible** à l'attention de Marie-Aline Bayon, Directrice, au courriel suivant : [direction@solaure-musique.fr](mailto:direction@solaure-musique.fr)

\* Une formation aux outils utilisés sera proposée si l'enseignant-e n'est pas formé-e.